

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de CHAMPAGNE ET FONTAINES

L'an **deux mil vingt, le quatre mars**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CHAMPAGNE ET FONTAINES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. François GIROUX**.

Étaient présents : M. François GIROUX, M. Daniel PÉRON, M. Jean-Noël VIRECOULON, M. Christophe MÈGE, Mme Martine AUPY, Mme Véronique BARRETEAU, M. Laurent BIRCKEL, M. Hervé Thierry COUTURIER, Mme Françoise ROVERE, Mme Jennifer VILLIER, M. Stéphane ZIEGLER.

Secrétaire : M. Christophe MÈGE.

VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 : Budget Principal de la Commune, Budget Lotissement et Budget Assainissement.

Le CA 2019 du Budget de la Commune présente par un excédent de 175 001.08 € sur lesquels nous avons 25 800 € de restes à réaliser (permettant de mandater les dépenses d'investissement du début d'exercice 2020) : ce qui donne un report excédentaire en fonctionnement de 149 201.08 €

Le CA 2019 du Budget Annexe du Lotissement présente un excédent de 3 197.08 € à reporter.

Le CA 2019 du Budget Assainissement présente un excédent de 46 808.22 € sur lesquels nous avons 41 000 € de restes à réaliser : ce qui donne un report excédentaire de 5 808.22 €.

Les CA et Comptes de Gestion de la Trésorerie sont en accord (délibération suivante).

Les résultats seront repris en section de fonctionnement des budgets primitifs 2020 par délibérations annexes sur les comptes administratifs 2019 et sur l'affectation des résultats des CA.

Les comptes administratifs 2019 ont été votés à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion du Trésorier suite aux votes des comptes administratifs (Commune - Lotissement - Assainissement) de l'exercice 2019.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, ceux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif et des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019 sur l'exécution des budgets de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.
-

COMPTE RENDU PLUI suite à la réunion du conseil communautaire du 27/02.

Lors de la séance du conseil communautaire, toutes les communes ne s'étaient pas prononcées sur le PLUI. De ce fait, le PLUI n'a pu être finalisé et est bloqué pour 3 mois.

Points sur l'Assainissement de Fontaines.

Les parcelles pour les créations d'un poste de refoulement et de la station d'épuration ont été bornées. L'acquisition en sera faite en suivant (dès le rapport de bornage communiqué au notaire).

Nous avons reçu 2 attributions des aides sollicitées sur 3.

Il nous faut attendre la dernière pour pouvoir engager les travaux qui pourraient débiter en octobre 2020 en même que les travaux des canalisations pour l'eau potable.

Compte rendu de la réunion du 24/02 concernant l'éolien.

Un courrier a été adressé à Mme la Ministre de l'Environnement par l'Association CEP.

Bureau de vote et permanences - Elections Municipales 15 mars et 22 mars 2020.

BUREAU DE VOTE

- Président : François GIROUX, Maire
- Assesseurs : Daniel PERON, 1^{er} Adjoint
Françoise ROVERE, conseillère
- Secrétaire : Martine AUPY (+ Monique Chollet)
- Scrutateurs : Christophe MEGE, 3^{ème} Adjoint
Hervé Thierry COUTURIER, conseiller

PERMANENCES

8 H – 11 H 20

François GIROUX (à l'ouverture)
Martine AUPY
Véronique BARRETEAU
Daniel PERON (à l'ouverture)
Laurent BIRCKEL

11 H 20 – 14 H 40

François GIROUX
Jennifer VILLIER
Jean-Noël VIRECOULON
Daniel PERON

14 H 40 – 18 H

Christophe MEGE
François GIROUX
Françoise ROVERE

+ Hervé Thierry COUTURIER et Stéphane ZIEGLER aux dépouillements
